

# **Terminologie métalinguistique de l'arabe : Enjeux et défis**

*Par Zina SIBACHIR*

*Maitre de conférences A - Institut de Traduction  
Université Alger 2*

## **1. Introduction**

La terminologie métalinguistique de l'arabe est essentiellement traductionnelle. Les termes arabes qui constituent le domaine de la linguistique sont traduits en général du français ou de l'anglais. L'opération traduisante, dans ce domaine, est une activité individuelle et non institutionnelle. Les conséquences reflètent un état dans lequel règne un désaccord important entre les traducteurs-linguistes ce qui donne lieu à une dispersion terminologique importante : un terme métalinguistique du français peut avoir plusieurs équivalents en langue arabe. (Si Bachir 2016)

La problématique de la traduction de ces termes du français vers l'arabe met en évidence des enjeux et des défis dont la nature relève aussi bien de la situation terminologique des deux langues en contact, que de la spécificité morphosémantique du terme en français qui impose des contraintes au niveau des choix traductionnels adoptés par les traducteurs. Les caractéristiques du terme de la langue de

départ ne sont pas toujours prises en considération dans l'opération traduisante.

## **2. Etat des lieux de la situation terminologique métalinguistique**

Le domaine de la métalangue est un de ceux où les unités terminologiques sont les moins stabilisées. L'évolution rapide des théories et des approches linguistiques du français engendre une variation terminologique significative dans cette langue elle-même. Par ailleurs, les descriptions linguistiques de la langue arabe sont tributaires du patrimoine grammatical arabe. Ce constat reflète un état d'absence d'équivalence : les concepts de la langue de départ n'ont pas toujours d'équivalents dans la langue d'arrivée. L'adéquation des termes métalinguistiques du français avec les termes de la langue arabe n'est, dans la plupart des cas, que sur le plan dénominatif d'où la variation terminologique. Ainsi, les termes de la linguistique arabe moderne sont formés, généralement, par néologie traductive. Les choix traductionnels diffèrent d'un traducteur à un autre en fonction des facteurs de motivation. Ces conditions ne sont pas en faveur d'une stabilité terminologique dans ce domaine.

Les obstacles de la traduction des termes vers l'arabe sont liés directement au « flou matériel »<sup>1</sup> qui caractérise la terminologie métalinguistique :

Le métalangage utilisé par les linguistes et les grammairiens est le lieu d'un paradoxe. D'une part, il n'est pas unifié, et ce depuis l'origine de la réflexion sur le langage et les langues. La raison en tient pour partie à son positionnement interdisciplinaire entre linguistique, grammaire, lexicographie, philosophie, sociologie, psychologie, logique, informatique, pédagogie ou encore politique » Petit et Massoussi (2009 : 185).

Outre la situation décrite, le facteur de la spécialisation des traducteurs est, également, à l'origine de la complication de l'opération traduisante de la terminologie métalinguistique vers l'arabe.

### **3. Problématique**

Dans cet article, notre intérêt portera sur les caractéristiques des termes métalinguistiques de l'arabe en focalisant sur l'opération traduisante et notamment sur les choix traductionnels ou les procédés adoptés par les traducteurs dans le cadre de l'activité terminologique. Notre étude est basée, principalement, sur un corpus constitué d'ouvrages lexicographiques dont les auteurs sont maghrébins. Nous tenterons de mettre en évidence, par une démarche contrastive, les

---

facteurs responsables de cette variation terminologique, les obstacles liés à la traduction terminologique dans ce domaine et les solutions proposées par les traducteurs.

En partant du principe qu'un terme est constitué de deux facettes, la dénomination (forme linguistique) et le concept<sup>2</sup>, la question est de savoir quels seraient les « points d'accrochage »<sup>3</sup> potentiels offerts par le terme à la traduction. En d'autres termes, il convient de vérifier le degré d'influence des constituants du terme sur sa traduction et notamment sur la décision qui est prise dans le choix de l'équivalent.

#### **4. Structure du terme et motivation terminologique**

L'existence d'un lien entre la dénomination d'un terme et le sens terminologique véhiculé par celle-ci, renvoie à l'approche adoptée par l'école de Lyon (Béjoint et Boisson 1996, Thoiron et Béjoint 1998). En fait, dans ce centre de recherche, on pose l'hypothèse d'une corrélation nécessaire entre la structure du signifiant terminologique et celle du concept. Selon cette approche, il s'agit d'une motivation entre la forme linguistique et le contenu. En morphologie dérivationnelle (Corbin 1987), la question de la motivation se traduit par la possibilité de dériver le sens attesté d'une

unité lexicale à partir de son sens prédictible. Le sens prédictible est la composante morphosémantique de la signification terminologique.

La difficulté concrète qui est susceptible d'entraver la démarche du traducteur réside dans le lien existant entre les deux niveaux d'un terme, soit le niveau conceptuel (le sens terminologique) et le niveau morphologique (signification de la forme linguistique). La contrainte se situe dans la transposition à l'arabe de ce rapport existant entre la forme du terme et le sens véhiculé par celle-ci. La conciliation des deux niveaux semble, dans certains cas, quasiment impossible d'où la création par les traducteurs de formes inadéquates ou non usuelles et même étrangères au système linguistique de l'arabe. (Voir exemples ci-dessous N° 1 et N° 2 de néologie traductive)

La structure du terme métalinguistique donne lieu à un dédoublement de sens qui est la somme du sens terminologique et des informations fournies par la dénomination<sup>4</sup> (signifiant linguistique). L'existence de ce dédoublement est susceptible de brouiller le processus de traduction car le sens prédictible<sup>5</sup> de la dénomination constitue le point d'accrochage majeur de la traduction (Voir exemples ci-dessous N° 1 et N° 2 de traduction littérale). Le sens prédictible est la composante morphosémantique de la signification

---

terminologique. Ceci dit, les informations données par la dénomination de la langue de départ (désormais L1) influence directement le choix du terme de la langue d'arrivée (désormais L2).

Par conséquent, il s'avère nécessaire de déterminer, préalablement à la traduction, la nature du rapport<sup>6</sup> qui pourrait exister entre la dénomination du terme (signifiant linguistique) et son concept au niveau de L1. Pour favoriser le bon choix de l'équivalent, le traducteur est appelé à déterminer le lien entre ces deux composantes et le degré d'informativité de la dénomination de L1 par rapport au concept. Ce degré d'informativité représente les informations prélevées sur le concept et exprimées par la structure morphosémantique de la dénomination : « le critère d'informativité du terme dépend de sa dénotativité, c'est-à-dire de sa capacité de couvrir de façon adéquate ce qu'il dénote, sa transparence, c'est-à-dire du fait que la forme renseigne sur le contenu... » Anastassiadis-Syméonidis (1994 :603).

## **5. Exemples analysés**

Notre corpus montre que la forme linguistique constitue le point d'accrochage privilégié de la traduction. Il y a lieu de souligner, que d'un point de vue terminologique, il existe une différence entre dénommer un concept et le traduire. Pour traduire un terme en L2, le traducteur se base, généralement, sur les informations fournies par la

forme linguistique du terme en L1. En revanche, la terminologie se base sur l'acte de dénomination<sup>7</sup> lequel renvoie, principalement, à une propriété du terme qui consiste à référer de manière stable à un segment de réalité. La distinction entre les deux modes, traductionnel et terminologique, réside dans le fait qu'en terminologie, la forme linguistique du L1 n'est pas nécessairement, le point de départ de l'acte de dénomination en L2.

Nous avons choisi les exemples en fonction des procédés traductionnels adoptés par les traducteurs. L'objectif est de rendre compte des valeurs cognitives ou de l'interprétabilité des équivalents en langue arabe. Le choix entre la forme linguistique du terme de L1 ou le sens terminologique véhiculé par celle-ci, comme facteur de motivation traductionnelle, n'est pas une tâche facile pour le traducteur.

### **5.1. Défis d'ordre dénominatif : traduction littérale**

Dans ce cas, le choix adopté par un traducteur est motivé par la forme. Les exemples suivants nous montreront que la traduction littérale, qui consiste à rendre la dénomination (signifiant linguistique) du terme français par un correspondant de la langue arabe, peut avoir des conséquences ou causer des difficultés sur l'interprétabilité des sens terminologiques des termes de L1.

➤ *Exemple N°1 : régulateur*

---

Le terme **régulateur** « désigne l'activité verbale, vocale et mimogestuelle par laquelle les auditeurs soutiennent la production du tour de parole d'un locuteur. La notion de régulation s'apparente à celle de feed-back, qui s'inscrit dans une conception systémique de la communication ».

Pour ce terme, le premier traducteur<sup>8</sup> a proposé l'équivalent الضابط /alḍa:biṭ/. Le sens prédictible de cette dénomination est celui qui contrôle ou qui rend régulier le fonctionnement de quelque chose. Les informations fournies par cette dénomination mettent en évidence le trait sémantique supériorité et force exercée par le responsable de cette action. En revanche, le sens terminologique met en évidence la notion d'interaction et non pas de supériorité. Le sens prédictible ou compositionnel de الضابط /alḍa:biṭ/ véhicule une signification non pertinente, soit supériorité. Cette traduction est motivée par la dénomination source. D'un point de vue terminologique, le traducteur ne semble pas avoir pris en considération le principe de congruence qui « joue en terminologie un rôle plus important que dans le lexique courant. Bien que peu ou non explicite dans les écrits théoriques, il semble gouverner la constitution et l'adoption des termes. Si l'on devait résumer l'exigence requise, on pourrait dire que le sens compositionnel ne doit en aucun cas véhiculer de signification



contradictoire avec le sens référentiel<sup>9</sup> ni comporter de signification non pertinente. « (Petit 2003 : 238)

Le deuxième traducteur<sup>10</sup> propose *معدل* /muṣaddil/ dont la dénomination véhicule le sens de modificateur. En fonction du sens terminologique, dans une activité verbale, l'interaction fonctionne grâce à des modificateurs (éléments voco-verbaux qui assurent le pilotage de l'interaction). Donc, les informations fournies par la forme linguistique rendent visible un aspect jugé saillant du sens terminologique. La dénomination ne véhicule pas de signification contradictoire ou non pertinente susceptible de brouiller l'interprétabilité du sens terminologique. Le choix de ce « caractère [jugé] essentiel<sup>11</sup> » indique que le traducteur a pris en considération l'importance de la valeur cognitive de la dénomination.

Boisson (2001 :147) soutient que dans le signifiant terminologique on procède à « des sélections d'éléments en fonction de leur degré d'informativité » et ces « éléments de nomination<sup>12</sup> » donnent accès à une partie de la signification du concept symbolisée par un aspect du contenu sémantique qui a été priorisé à travers la dénomination choisie.

Partant du principe d'informativité comme condition nécessaire dans l'acte de dénomination ou de traduction, nous jugeons que le terme **معدل** est celui qui donne un accès clair et direct du concept **régulateur** par rapport à **ضابط**.

➤ *Exemple N°2 surdestinataire*

Le terme **surdestinataire** est « introduit par M. Bakhtine pour désigner un tiers virtuellement présent dans l'interaction verbale... ». Les deux équivalents en arabe de ce terme donnent chacun une valeur cognitive différente du concept désigné. La première traduction **مرسل إليه فوق** /mursal ʔilajh faʔoqi:/ (=destinataire supérieur, au-dessus) est influencée directement par la dénomination source. En parallèle, la deuxième traduction **المرسل إليه النموذجي** /almursal ʔilajh ʔanamu:ḏazi:/ désigne également le référent destinataire sauf que celui-ci n'est pas supérieur dans ce cas mais plutôt exemplaire. Le traducteur a jugé saillant un aspect du sens véhiculé par ce terme selon lequel : « le **surdestinataire** est le représentant le plus typique du groupe auquel on appartient : un universitaire qui écrit dans la presse ordinaire s'adresse non seulement aux lecteurs habituels mais également aux collègues<sup>13</sup>... ». En optant pour cette dénomination, le traducteur met en évidence le trait représentant le plus typique. Typique et idéal sont des caractéristiques d'un destinataire exemplaire.

Le premier équivalent est motivé par la structure morphosémantique du terme source, c'est-à-dire par les informations fournies par la dénomination. Cette dernière a influencé directement le choix du terme de la langue d'arrivée. Le procédé adopté est la traduction littérale.

L'arbitraire du signe permet l'association, à toute unité linguistique, du signifiant et du signifié sans que le rapport entre les deux ne soit motivé ou n'intervienne pour sa validation. Néanmoins, la motivation<sup>14</sup> est une condition préconisée en terminologie car elle confère au terme une valeur cognitive. C'est par là aussi que le terme se rapproche du symbole (motivé) et s'éloigne du signe (arbitraire<sup>15</sup>).

Ce cas met en évidence la difficulté majeure de la traduction des termes métalinguistiques liée à l'influence exercée par la forme linguistique du terme de L1 sur sa traduction. Le risque d'une traduction inadéquate est plus élevé quand la source de celle-ci est la dénomination (signifiant linguistique) du terme de L1. Pour ces raisons, l'analyse du rapport entre la dénomination et le sens du terme de L1 est nécessaire avant la traduction pour éviter l'opacité et l'ambiguïté du terme de L2.

## 5.2 Défis d'ordre dénominatif : calque sémantique<sup>16</sup>

➤ Exemple N°1 : **endophore/exophore**

Les obstacles de traduction peuvent être liés à la structure morphologique du terme et notamment au degré de spécialisation des termes de L1. Les termes de L1 d'origine grecque ou latine qui, par leur étymologie manifestent un des critères de spécialisation<sup>17</sup>, donnent lieu en L2 à des composés syntagmatiques qui se prêtent difficilement à la terminologisation. Par exemple, les termes **endophore/exophore** sont traduits respectivement par **عائد على الداخل** /ʕa:ʔid ʕala: ada:ɣil/ (Litt. Revenant/se rapportant à l'intérieur) et **عائد على الخارج** /ʕa:ʔid ʕala: alɣa:riɣ/ (Litt. Revenant/se rapportant, à l'extérieur).

Les structures morphosémantiques des deux dénominations, en L2, ont retenu les deux parties des signifiés linguistiques des termes de L1 et elles ont été transposées à L2 par **عائد على الداخل** /ʕala: ada:ɣil/ et **عائد على الخارج** /ʕala: alɣa:riɣ/. Ces deux éléments de nomination sont donc, motivées par les structures morphologiques des deux termes qui renvoient à une étymologie grecque : « Respectivement du grec endo«à l'intérieur» et exo «à l'extérieur»... ». D'autre part, l'élément de nomination **عائد** /ʕa:ʔid/ renseigne sur l'idée de se référer à et cette information peut être inférée du concept d'anaphore lié au sens terminologique du terme : « la relation d'**endophore** correspond à celle identifiée usuellement sous l'appellation d'**anaphore textuelle**.

La relation d'**exophore** correspond, quant à elle, à celle d'**anaphore cognitive**... ».

Afin de rendre visible le caractère explicite de renvoi véhiculé dans le sens terminologique, le traducteur a traduit, également, les deux termes **endophore/exophore** par إحالة على الداخل /iħa:la ħala: ada:ħil/ (Litt. Renvoi à l'intérieur) et إحالة على الخارج /iħa:la ħala: alħa:riħ/ (Litt. Renvoi à l'extérieur). Les deux types de traduction ont donné lieu à des syntagmes. Le traducteur a adopté la même démarche traductive, dans les deux cas, pour mettre en évidence le lien morphosémantique que partagent les deux termes. Il s'agit d'un calque sémantique.

En dépit de l'existence de ce rapport morphosémantique entre les termes de L1 et de sa pertinence, sa transposition à l'arabe, par un terme composé d'un seul élément, n'a pas été possible. Par conséquent, le défi majeur auquel est confronté le traducteur dans la traduction de ce type de termes réside dans le degré d'influence exercé par leur structure morphosémantique.

➤ *Exemple N° 2 : extralinguistique*

La traduction des termes sources du français formés d'un préfixe donne lieu à des propositions variées. En optant pour le calque sémantique, le préfixe du terme source est rendu en arabe par des structures morphologiques différentes. Nous constatons, par exemple, que pour le terme **extralinguistique**, le préfixe extra est rendu

différemment dans les équivalents proposés. Le sens du terme source renvoie à ce qui est extérieur à la langue, donc à ce qui dépasse le système linguistique et qui relève de la situation contextuelle. Les équivalents proposés interprètent différemment la définition précédente.

Ces termes sont respectivement <sup>18</sup> خارج لغوية /xɑ:riɣ luɣɑwijja/ (Litt. Extérieur, externe du langage), <sup>19</sup> مجاوز لساني /muɣɑ:ɔiz lisa:ni:/ (Litt. qui dépasse le linguistique), <sup>20</sup> غير لغوي /ɣɑi:ɾ luɣɑwi:/ (Litt. Non langagier) et le terme خارج عن اللغة /xɑ:riɣ ʕani alluɣɑ/ (Litt. A l'extérieur du langage). Dans l'équivalent خارج لغوية /xɑ:riɣ luɣɑwijja/ (Litt. Extérieur, externe du langage), le préfixe extra est exprimé par خارج xɑ:riɣ (Litt. Extérieur, externe). Ce dernier est un nom d'agent. Le préfixe extra dans le terme مجاوز لساني est rendu par مجاوز (Litt. dépassant, extra). Cet élément linguistique est formé à partir d'un nom d'action <sup>21</sup> مُجاوز muɣɑ:ɔiz (Litt. Dépassement) correspondant au verbe جاوز ɣɑ:ɔɑzɑ (Litt. Dépasser).

Dans le cas de l'équivalent غير لغوي (Litt. Non langagier), le préfixe extra est traduit par la particule de négation غير (Litt. Non). La dernière proposition, c'est-à-dire le terme خارج عن اللغة (Litt. A

l'extérieur au langage) montre que ce préfixe est exprimé par les deux éléments *خرج عن* . L'unité *خرج* /*ħa:riʒ*/ est un nom d'agent. L'élément <sup>22</sup>*عن* /*ʕan*/ est une particule indiquant l'éloignement. Ainsi, dans cet équivalent, le préfixe extra est rendu par un nom d'agent et une particule.

La traduction de ce type de termes en arabe est la plus problématique vu que le calque sémantique a donné lieu à des formes linguistiques inédites qui risquent d'être difficilement lexicalisées en langue arabe.

### **5.3 Défis d'ordre dénominatif : néologie traductive :**

Il existe deux types de néologie : la néologie primaire est « celle où la formation d'un nouveau terme, dans une langue précise, accompagne la formation d'un nouveau concept. La situation typique dans laquelle elle se déroule est la situation de travail (le laboratoire de recherche, la fabrication de nouveaux produits etc...) ». Tandis que la néologie traductive est « celle où le terme existe déjà dans une langue et où un nouveau terme est créé dans une autre langue. Le contexte classique de [celle-ci] est la traduction. ». En effet, si la néologie traductive est liée, étroitement, à la traduction, elle se justifie par le fait que les traducteurs sont les premiers à être confrontés à la situation d'absence d'équivalents préétablis dans la langue cible.

Exemple 1 **interdiscours**, **interculturel** et **interlangue**<sup>23</sup>

Par exemple, les termes métalinguistiques du français formés par le préfixe inter sont traduits en arabe par **بينخطاب** bajnaḫṭa:b (Litt. Entre discours), **بينثقافي** bajnaḫaqa:fi: (Litt. Entre culturel), **بينلسان** bajnalisani: (Litt. Entre langue). La traduction de ces métanonymes est proposée par Mhiri (2008)

L'unité source **interlangue**, est traduite par trois néologismes de forme, soit **بينلسان** bajnalisani: **بيلغة** bajluḡa, et **لغة بينية** luḡa bajnijja. La deuxième et la troisième traduction est proposée par Fehri (2009).

Cette notion est « employée dans deux domaines très différents : la didactique des langues étrangères et l'analyse du discours »<sup>24</sup>. Dans un premier sens, elle renvoie à « la « langue » utilisée par des apprenants qui ne maîtrisent pas encore une langue étrangère ; c'est une réalité provisoire et instable, entre deux langues, mais dont on postule qu'elle a une relative cohérence<sup>25</sup> ». Dans un deuxième sens, elle est liée à la notion du **code langagier**. Par conséquent, cette dernière « résulte d'une détermination de l'interlangue, c'est-à-dire de l'interaction des langues et des registres ou des variétés de langues accessibles dans une conjoncture déterminée... » (Charaudeau et Maingueneau 2002)



En arabe, l'équivalent **بينلسان** bajnlisa:n (Mhiri 2008) est un néologisme dont la construction morphologique est étrangère à la langue arabe. Le processus de formation de l'unité ne répond, apparemment, pas à un procédé de création lexicale de cette langue. A l'origine, l'unité lexicale était un syntagme **بين لسان** /bajna lisa:n/ (Litt. Entre langue). Elle est constituée de deux éléments de nomination, soit l'adverbe **بين** /bajna/ (Litt. Entre) et le substantif **لسان** /lisa:n/ (Litt. Langue). Le traducteur a formé, par agglutination ou association, une seule unité lexicale à partir de ses deux éléments. L'unité obtenue regroupe les deux constituants en donnant lieu à une unité hybride qui garde le sens véhiculé par l'unité d'origine sans répondre, aux procédés linguistiques classiques de la langue arabe. Cette unité relève de la néologie de forme qui consiste en la fabrication de nouvelles unités lexicales, ou qui n'ont pas été rencontrées sous cette forme. Au lieu de recourir au système de la langue arabe, le traducteur a jugé utile de « briser » le syntagme original pour fabriquer une unité à un seul élément. Nous constatons, en premier lieu, l'attrait qu'a exercé le signifiant de la langue source dans la traduction de cette unité car **بينلسان** /bajna lisa:n/ est une forme de calque du signifiant terminologique de l'unité **interlangue**.

#### Exemple 2

Le néologisme **بين لغة** /bajluxa/ qui est à l'origine un syntagme, soit **بين لغة** bajna luxa (Litt. Entre langage) a été centaurisé, c'est-à-dire construit selon le procédé **النحت** /alnaht/ (Litt. Le façonnement, sculpture,

taille<sup>26</sup>). Le traducteur a supprimé un phonème de l'adverbe بين *bajna* (Litt. Entre) et il a regroupé le syntagme pour former une unité complexe à un seul élément. Il a eu recours à un procédé de la langue, utilisé en particulier pour la traduction de la terminologie scientifique. Le néologisme est valable sur le plan morphologique car il est formé selon un procédé de création lexicale de la langue arabe. Il convient, toutefois, de souligner que ce procédé qui « résulte de la formation d'un syntagme sémantique correspondant au regroupement de certains morphèmes de mots composant une certaine phrase n'obéit à aucune règle paradigmatique, mais elle suit la stylistique de la langue arabe. » Baudouin (2006 :146).

Selon nous, l'inconvénient de ce regroupement réside dans le fait qu'il a donné lieu à une unité lexicale opaque sur le plan sémantique. Le degré d'informativité du signifiant linguistique du néologisme *بيلغة* /*bajlɣa*/ est faible. L'informativité correspond à la signification véhiculée par la forme linguistique. L'opacité de la structure sémantique de ce néologisme peut aller à l'encontre de sa terminologisation et de son implantation<sup>27</sup> dans la terminologie métalinguistique. (Sibachir, 2014).

Néanmoins, l'accomplissement du processus d'implantation d'un terme est tributaire de son usage répété par les linguistes et les terminologues car « le poids de ce qui est relativement courant, usuel

joue en faveur du terme, incite à le faire agréer, à le légitimer, à assurer son installation d'une manière plus stable » (Candel 2007 :72).

## **6. Traduction entre forme et sens référentiel :**

Ce cas concerne les termes formant un micro-paradigme. Les termes métalinguistiques partagent entre eux des liens et forment ce qu'on appelle un « réseau notionnel ». La traduction de ces termes doit, en principe, être envisagée selon cette perspective. D'abord, il convient de préciser que « dans le contenu des termes métalinguistiques, il y a lieu de distinguer entre le contenu « focal » d'un terme qui peut être défini comme étant le rapport réciproque entre un terme et ce qu'il signifie, ainsi que le contenu « contrastif » qui se traduit par le réseau implicite ou explicite à l'intérieur duquel un terme assume son contenu dynamique. (Swiggers, 2010 : 215).

Certains termes en français sont inter-corrélés par des relations lexicales. Nous avons constaté que ces relations n'apparaissent pas forcément dans les propositions de traduction. Le cas par exemple des trois termes renvoyant à la théorie des actes du langage, soit **acte locutoire**, **acte illocutoire** et **acte perlocutoire**.

Nous avons relevé différentes traductions de ces trois termes qui ont aussi bien un contenu « focal » qu'un contenu « contrastif » : Yahiatène (2005) propose les équivalents suivants :

Acte locutoire = فعل لغوي /fiʕl luɣaʔi:/ (Litt. acte de langage) .

Acte illocutoire = فعل إنشائي /fiʕl inʃa:ʔi:/ (Litt. acte injonctif, impératif)

Acte perlocutoire = فعل تأثيري /fiʕl taʔθi:ri:/ (Litt. acte d'influence).

Le contenu focal, dans les traductions est pris en considération au détriment du sens « contrastif ».

Taha Abderrahmane (2000), quant à lui, propose les équivalents suivants : فعل كلامي /fiʕl kala:mi:/ (Litt. acte de parole) pour acte locutoire ; فعل تكلمي /fiʕl takalumi:/ (Litt. acte de conversation) pour acte illocutoire et فعل تكليمي /fiʕl takli:mi:/ pour acte perlocutoire. En se souciant de la relation lexicale liant les trois termes, le traducteur a opté pour un choix dans lequel les termes sont des formes dérivées de la même racine.

Des équivalents utilisés par le linguiste سيد هاشم الطبطائي Tabtuba'î (1998) à savoir : فعل القول /fiʕl ʔlqaʕl/ (Litt. acte du dire) (acte locutoire), فعل متضمن في القول /fiʕl mutaɖamin fi: alqaʕl/ (Litt. acte contenu dans le dire=acte illocutoire) et الفعل الناتج عن القول /alfiʕl ana:tiz ʕani alqaʕl/ (acte résultant du dire) ou الفعل بواسطة القول /alfiʕl biʕa:sit at alqaʕl/ (Litt. acte par l'intermédiaire du dire=acte perlocutoire) ont un degré d'informativité élevé par rapport aux propositions précédentes. Ce sont surtout des périphrases. En revanche, le problème que pourrait poser ces trois propositions est leur

implantation : l'un des critères de terminologisation des termes est l'économie linguistique.

Ainsi, le lien morphosémantique entre les formes linguistiques précédentes et les sens qu'elles véhiculent est nécessaire. En principe, ce rapport doit être pris en considération dans l'opération de traduction. Néanmoins, il est difficile de rendre, en arabe, cette caractéristique liée au réseau notionnel. A notre avis, les trois propositions de Taha Abderrahmane (2000) sont les plus adéquates compte tenu du fait qu'elles répondent au critère du contenu « contrastif » des termes métalinguistiques.

## **7. Conclusion**

La spécificité des termes métalinguistiques exige du traducteur un traitement par réseau notionnel. La traduction d'un terme doit concilier entre trois points d'ancrage à savoir le sens prédictible, le sens référentiel traduit par le contenu « focal » et le sens dynamique traduit par le contenu « contrastif ».

Les caractéristiques des termes métalinguistiques imposent une approche traductive et terminologique particulière. Les problèmes de traduction sont aussi d'ordre méthodologique. L'instabilité des termes de ce domaine en L1 doit être prise en considération dans la démarche traductive. Par ailleurs, il s'avère urgent de poser la problématique des critères de terminologisation ou de spécialisation des termes de L2. Cette perspective relève plutôt du domaine de la terminologie plutôt que de celui de la traduction.

La question cruciale de la validation terminologique n'est autre que celle de la légitimation terminologique décrite par Humbley (1998) en parlant des trois modèles, scientifique, technique et juridique. Dans la perspective du modèle scientifique, la vérification de la légitimation terminologique s'effectue par les publications et par la circulation des unités terminologiques dans les textes : « cette circulation et le débat entre chercheurs constituent des moyens de régulation qui permettent aux dénominations de se fixer. Le terme en vient à dénommer par la stabilité de sa relation référentielle. Celle-ci garantit sa reprise et sa circulation ultérieure dans les textes qui caractérisent telle communauté... » (Petit 2006 :88).

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ANASTASSIADIS-SYMEONIDIS A. 1994, « Un dictionnaire multilingue de linguistique », in *Hommage à Bernard Quemada : termes et textes*, Meta, Vol. 39, n° 4, D. Candell, M. Cornier, J. Humbley (dir.), Montréal, Presses de l'université de Montréal.
2. BAUDOIN J. 2006, « Etymologie de la langue arabe », in *Bulag Etymologie*, coordonné par Thierry Le Colnet, Revue internationale annuelle, N° 31, Presses Universitaires de Franche Comté.
3. BOISSON C. 2001, « Dénomination et vision », *Cahier de praxématique* N°36, Montpellier, Université Paul Valéry.
4. BOUQUET S. 1997, « Benveniste et la représentation du sens : de l'arbitraire du signe à l'objet extralinguistique », in *LINX 9, Emile Benveniste, vingt ans après*, Editeur : Département des sciences du langage, Université Paris Ouest.
5. CABRE. M.T. 1998, *la terminologie, théorie, méthode et applications*, traduit du catalan et adapté par Monique C. Cormier et John Humbley, Armand Colin, Les presses de l'université d'Ottawa.
6. CANDELL D. 2007, « Terminologie de la terminologie. Métalanguage et reformulation dans l'introduction à la terminologie générale et à la lexicographie terminologique d'E.Wuster », in *Langages 168, Genèses de la terminologie contemporaine (sources et réceptions)*, Revue publiée avec le concours du centre National du Livre, Larousse/Armand Colin.

7. CHARAUDEAU P et MAINGUENEAU D. 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Edition du Seuil.
8. CHARAUDEAU P et MAINGUENEAU D. 2008, *muṣṣam taḥli:l alḫiṭ a:b*, Trad. A Mhiri et Hamadi Samoud, Tunis, Dar Sinatra.
9. CHRISTIAN N. 1994, « Le procédé du calque sémantique », in *Cahiers de Lexicologie* 65 (1994-2).
10. CORBIN D, et TEMPLE M. 1994, « Le monde des mots et des sens construits : catégories sémantiques, catégories référentielles », *Cahiers de Lexicologie*, 65 (2).
11. CORBIN D. 1987, *Morphologie dérivationnelle et structuration sémantique du lexique*, Tommes 2 et 4, Lille, Presses Universitaire de Lille, Max Niemeyer Verlag Tubingen.
12. FASSI FEHRI A. 2009, *A lexicon of linguistic terms, Lexique de terminologie linguistique*, Beyrouth-Liban, Dar al kitab al Jahid United Co.
13. FREIXA AYMERICH J, FERNANDEZ SILVA S et CABRE CASTELLVI M.T. 2008, « La multiplicité des chemins dénominatifs » in *Meta*, Vol. 53, n°4.
14. GREVISSE M. 1993, *Le bon usage*, Paris Duculot.
15. HUMBLEY J. 1998, « Aspect sociaux de la légitimation en terminologie », *Léxic, Corpus, Dictionaris*, icle de conferències 66-97, Barcelona, Institut de Linguistica aplicada, Universitat Pompeu Fabra.
16. HUMBLEY J. 2001, « Quelques enjeux de la dénomination en terminologie », *Linguistique de la dénomination*, Cahiers praxématique, 26.



17. KOULOUGHLI E.D. 1994, Grammaire de l'Arabe d'aujourd'hui, Paris, Pocket.
18. MAINGUENAU D. 2005, *almustalaḥa:t almafa:ti:h litahli:l alx̣iṭ a:b*, trad. M. Yahiaten, Ed. *maṣṣu:ra:t alix̣tila:f*.
19. MOSBAH S. 2009, Traduire les théories linguistiques, l'exemple de la psychosystématique du langage », in *Passeurs de mots, passeurs d'espoir, lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité*, actes des huitièmes journées scientifiques du réseau de chercheurs, lexicologie, terminologie, traduction, Marc Van Campenhout, Teresa Lino, Ruta Costa (dir.), Editions des Archives Contemporaines.
20. MSEDDE A. 1984, *Dictionnaire de linguistique français-arabe/arabe-français*, Maison arabe du Livre.
21. PETIT G. 2003, « sémiotique du terme et traduction », in *Traduire la langue traduire la culture*, actes du colloque international, Traduction humaine, traduction automatique, interprétation, organisé à Tunis en septembre 2000, Vol.4, S. Mejri, T. Baccouche, A. Clas et G. Gross (éds), Paris : Maisonneuve et Larose, Tunis :Sud Editions.
22. PETIT G. 2009, *La dénomination : approches lexicologique et terminologique*, Paris, Editions Peeters.
23. PETIT G. MASSOUSSI T, 2009, « métalangue, une base de données multilingue », in *Passeurs de mots, passeurs d'espoir, lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité*, actes des huitièmes journées scientifiques du réseau de chercheurs, lexicologie, terminologie, traduction, Marc Van Campenhout, Teresa Lino, Ruta Costa (dir.), Editions des Archives Contemporaines.

24. QUIRION J. 2003, « La mesure de l'implantation terminologique : proposition d'un protocole étude terminométrique du domaine des transports au Québec » in *Langues et Sociétés* N° 40, Québec, Office québécoise de la langue française.
25. REIG D. 1983, Dictionnaire Arabe Français Français Arabe, Librairie Larousse, AS-SABIL Collection Saturne.
26. ROCHE C. 2008, « Faut-il revisiter les principes terminologiques ? » in *Terminologie et Ontologie*, Actes de la conférence Toth, Annecy 5 et 6 juin 2008, Institut Porphyre, Savoir et Connaissance.
27. SIBACHIR Z. 2014, « L'unité des sciences du langage en arabe entre création terminologique et « déformation » lexicale », in *Timsal n Tamazight 4*, Actes du colloque de Gharđaia, Nov. 14.
28. SIBACHIR Z, 2016, *la traduction en arabe de la terminologie des sciences du langage : structuration morphosémantique des unités terminologiques approche traductive Français-Arabe*, thèse de doctorat soutenue en 2013 à université Paris Nord Sorbonne Cité, France, Atelier National de la Reproduction des Thèses.
29. SWIGGERS P, 2010, « terminologie, terminographie et métalangage linguistiques : quelques réflexions et propositions », in *RRI*, LV, 3, Bucuresti.
30. TEMPLE M. 1996, *Pour une sémantique des mots construits*, Villeneuve D'ascq (Nord), Presses Universitaires de Septentrion.
31. THOIRON P, ARNAUD P, BEJOINT H et BOISSON CP. 1996, « Notion d'archi-concept et dénomination », in *Méta*, Vol.41, n°4.
32. THOIRON PH, BEJOINT H. 1998, « dénomination, définitions et génériques », in *revue française de linguistique appliquée*, Vol III, n°2.

## Notes :

<sup>1</sup>Swiggers (2010 : 210)

<sup>2</sup> « Les termes en tant que signes, sont des unités qui présentent une double face : celle de l'expression, la dénomination, et celle du contenu, la notion ou le concept auquel renvoie la dénomination » (Cabré, 1998 :168)

<sup>1</sup>Petit (2003: 220).

<sup>3</sup>Le sens de *dénomination* renvoie aussi à un processus, c'est-à-dire à l'activité qui consiste à donner un nom à concept ou à celle de la création terminologique, qu'au nom issu de ce processus (le terme). Humbley (2001) considère que la description de la *dénomination* en terminologie est tributaire de la définition du terme. Il a proposé une définition qui englobe la nomenclature ainsi que toutes les formules linguistiques et non linguistiques décrivant une connaissance spécialisée.

<sup>4</sup>Corbin (1987) a introduit l'idée du *sens prédictible* pour étudier la limite entre l'homonymie et la polysémie.

<sup>1</sup>Pour Mosbah S (2009 : 457), la détermination du lien entre le contenu notionnel du terme et son substrat lexical en L1 est une condition nécessaire que le traducteur doit respecter avant l'opération traduisante.

<sup>5</sup> Petit (2009 :3) souligne l'instabilité de la définition du concept de dénomination : outre cette propriété de référence, la dénomination renvoie aussi à un constituant du terme (signifiant).

<sup>6</sup>Yahiaten (2005)

<sup>7</sup> Les morphologues (Corbin, Temple, 1994 ; Temple, 1996) ont montré que le sens des mots construits se scinde en deux entités, soit le sens compositionnel et le sens référentiel. Ce dernier est défini par Petit (2003) comme étant les « conditions sémantiques, exprimées par des attributs critères, qu'une unité linguistique doit satisfaire pour se voir désigner de manière stable et récurrente un segment de réalité. Ces conditions sont abstraites à partir des caractéristiques des référents particuliers et reflètent la catégorie à laquelle ils appartiennent ». Aussi Petit (2003 :236) souligne que la *valeur référentielle* représente « ce que les définitions de dictionnaires renseignent en décrivant le référent standard associé à l'unité. »

<sup>8</sup> Mhiri (2008)

<sup>9</sup>Pour Roche (2008), le caractère comme étant la « propriété abstraite d'un objet » est primordial dans la terminologie car il permet aussi bien la définition du terme que la structuration et la distinction entre les concepts. Il y a lieu de différencier entre les caractères essentiels, c'est-à-dire « indispensable pour comprendre le concept » et ceux qui ne le sont pas .

<sup>10</sup> Un élément de nomination est un composant lexical du signifiant terminologique.

<sup>11</sup> Charaudeau et Maingueneau (2002)

<sup>12</sup>« Sur le plan cognitif, ceci se traduirait en un lien entre la forme et le concept, de telle sorte qu'à partir de cette dernière l'accès au concept serait facilité... » Aymerich, Fernandez, Cabré Castellvi (2008 : 732).

<sup>13</sup> L'arbitraire du signe est sous-catégorisé en arbitraire absolu et arbitraire relatif selon E. Benveniste et repris par Bouquet, v. Bouquet 1997)

<sup>14</sup> Le calque sémantique est défini comme « un processus d'un fonctionnement compliqué, à la fois linguistique et extralinguistique, qui consiste à solidariser un concept nouveau dans la langue, non encore lexicalisé, et une unité lexicale préexistante sur le modèle d'une combinaison concept-lexème telle qu'on peut le voir déjà réalisé dans une langue étrangère. Le CS est donc le procédé par lequel un locuteur transpose sur un signe de la langue A une relation sens-forme jusque-là inédite, en se fondant sur l'existence de cette même relation à l'intérieur d'un signe de la langue B ». (Christian 1994 :5)

<sup>15</sup> La langue française a eu recours au grec et au latin « pour compléter certaines lacunes du lexique, notamment du côté de l'expression abstraite » et pour enrichir les domaines scientifiques et techniques. (Grevisse 1993).

<sup>16</sup> Cf. The Unified Dictionary of terms (english, french, arabic) (2002)

<sup>17</sup> Cf. Meseddi (1984)

<sup>18</sup> Cf. Fehri (2009)

<sup>19</sup> مجازة est aussi un nom d'agent

<sup>20</sup> « Sémantiquement, **عن** se caractérise par sa valeur dynamique et exprime souvent l'éloignement, la distance : ابتعد عني éloigne-toi de moi ! Cette préposition introduit le complément indirect d'un certain nombre de verbes pour exprimer une nuance de défaut, de manque : انشغل عن عمله il fut distrait de son travail » (Kouloughli 1994 : 155)

<sup>21</sup> Les exemples sont pris de deux ouvrages : Dictionnaire traduit par Mhiri تحليل الخطاب (2008) de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau et le dictionnaire de Fassi Fehri (2009) intitulé *Lexique de terminologie linguistique*

<sup>22</sup> (Charaudeau et Maingueneau 2002)

<sup>23</sup> Idem

<sup>24</sup> Daniel Reig (1983 :5323)

<sup>25</sup> « Il s'agit donc de l'installation, de l'établissement d'un terme (ou d'une terminologie) de façon durable dans l'usage. Les termes de toutes origines peuvent faire l'objet d'une implantation terminologique... » (Quirion 2003 :13)

<sup>26</sup> Daniel Reig (1983 :5323)

<sup>27</sup> « Il s'agit donc de l'installation, de l'établissement d'un terme (ou d'une terminologie) de façon durable dans l'usage. Les termes de toutes origines peuvent faire l'objet d'une implantation terminologique... » (Quirion 2003 :13)